

Le 3 mai 2010

Objet : La sclérose en plaques (SEP) et l'IVCC: Il est temps d'agir de façon impartiale, rationnelle et avec compassion, dans les meilleures traditions canadiennes.

Chère députée, Cher député,

Nous avons un des taux de la SEP les plus élevés dans le monde; entre 55 000 et 75 000 canadiens souffrent de cette maladie qui frappe typiquement entre les âges de 20 et 40 ans. La SEP affecte le système nerveux et cause une fatigue chronique, une perte de vision, des engourdissements, l'incontinence et autres symptômes. Les médicaments prescrits coûtent jusqu'à 40 000 \$ par année et ne permettent qu'un ralentissement dans la progression de la maladie. Il n'y a aucune cause connue, ni traitement ou guérison potentielle pour cette maladie dégénérative.

Le Dr. Zamboni et une équipe de scientifiques de l'Université de Ferrara en Italie ont mis au point une recherche tout à fait novatrice, qui fut publiée en novembre 2009. Ils ont découvert que les personnes atteintes de la SEP souffrent d'une condition nommée **IVCC** ou *insuffisance veineuse céphalorachidienne chronique*, condition dont très peu de personnes étaient atteintes dans le groupe de contrôle. Cette condition, causée par le rétrécissement des veines dans le cou, empêche le drainage du sang et cause ainsi les dépôts de fer corrosifs dans le cerveau. L'angioplastie corrige ce défaut des veines. Cette procédure, connue, sécuritaire et utilisée depuis plusieurs années pour une variété de traitements, a arrêté la progression de la SEP pour 76% des patients traités - **ce qu'aucune médication de SEP n'accomplit** - et a même renversé les invalidités pour certains - **ce qu'aucune médication de SEP n'accomplit**. Depuis, la recherche a été reproduite aux Etats-Unis, en Pologne, en Jordanie et au Kuwait, et ce, avec des résultats positifs.

Depuis quelques mois, certains médecins au Canada et à travers le monde ont effectué cette procédure avec des résultats si remarquables que ce déblocage des veines vint à être connu sous le nom de "Procédure de libération". En quelques minutes, les patients —qui demeurent conscients durant la procédure— ressentent une chaleur et un allègement des engourdissements au visage et dans leurs extrémités. À plus long terme, on note d'autres améliorations dont moins de fatigue, une meilleure mobilité et un meilleur équilibre. Ces résultats ont amené l'Australie et le Koweït à rendre disponible la Procédure de Libération à tout citoyen atteint d'IVCC.

Mais au Canada, où les coûts associés à la SEP sont d'un milliard par an, et en hausse, on interdit aux médecins de pratiquer cette procédure, même si l'angioplastie au ballon, la procédure recommandée pour les malformations veineuses, donc pour les IVCC, est un service garanti par la Loi canadienne sur la santé. La raison invoquée est qu'on n'a pas encore prouvé que le déblocage des veines aide spécifiquement les patients de la SEP. Pourtant, il est reconnu que l'IVCC est dommageable pour la santé de tous, que l'on souffre de la SEP ou non. En fait, c'est routinier de traiter à l'angioplastie ou au stent les gens souffrant de diabète ou d'hypertension et dont les veines ou artères sont bloquées. La clause d'universalité de la Loi canadienne sur la santé devrait donner accès à l'angioplastie à tout sépien dont

les veines sont sévèrement bloquées. Les canadiens souffrant de la SEP doivent se rendre en Pologne, en Inde ou ailleurs, en défrayant les coûts eux-mêmes, tout en n'ayant qu'un suivi médical limité. Le Canada — un chef de file en santé pour son universalité et son intégralité — a l'opportunité et le devoir de prendre un rôle de direction pour le diagnostic et le traitement de l'IVCC des patients souffrant de la SEP. Spécifiquement, le gouvernement pourrait faire ce qui suit :

1. Financer les tests déjà existants et non invasifs pour l'IVCC, c'est-à-dire les ultra-sons Doppler et les imageries par résonance magnétique.
2. Éliminer les restrictions injustes et respecter le droit des patients de la SEP en leur permettant l'accès au traitement IVCC dans les hôpitaux canadiens.
3. Permettre que toutes les procédures, tests et données afférents soient consolidés dans le cadre d'un essai clinique d'envergure nationale afin d'optimiser la sécurité et la qualité des traitements.

Les opposants à l'IVCC proposent de reporter le traitement de plusieurs années, à grand coûts tant pour la santé que pour l'économie, afin d'entamer plutôt des études en double aveugle qui établiraient, d'ici plusieurs années, un lien direct entre la SEP et les bénéfices reliés au traitement IVCC. Les exigences requises pour les études aléatoires en double aveugle sont inusitées et sans fondement puisque plusieurs procédures sont utilisées sans essai clinique lorsque la procédure est sécuritaire et lorsque les patients y consentent. Étant donné le succès manifeste rapporté par la littérature et les médias, ainsi que les témoignages des médecins spécialistes en maladies vasculaires en Amérique du Nord et ailleurs, refuser le traitement IVCC aux patients souffrant de la SEP démontre un manque d'éthique, de l'irrationalité, et un non-respect pour notre économie. En tenant compte de la nature dégénérative de la SEP, ce serait déjà un bénéfice énorme pour les patients et pour la société en général, de pouvoir simplement **arrêter** la progression de la maladie chez certains patients, et ce, à une fraction du coût de la médication en usage. Je me permets de citer le chirurgien vasculaire ontarien, le Dr. Sandy McDonald, dans un article récent du Maclean. " *C'est correct d'augmenter la grosseurs de ses seins ou de se faire remonter le visage, mais les patients souffrants de la SEP, une maladie débilitante et dégénérative, doivent attendre une étude au hasard en double aveugle. Bienvenue au Canada!*"¹

Ce n'est pas ainsi que cela devrait se passer au Canada. Le 27 et le 28 avril derniers, le sénateur Angus a fait un vibrant plaidoyer sur le parquet du Sénat à cet égard. En tant que député(e), vous avez le pouvoir et le devoir de vous prononcer sur ce sujet qui affecte des milliers de personnes. A vous de jouer !

Nous vous en remerciant d'avance,

Rebecca Cooney, MBA, FIBC
Co-fondatrice de www.msliberation.ca

Andrew Katz
Co-fondateur de www.msliberation.ca

P.S. Veuillez noter qu'il y aura un rassemblement sur la Colline du Parlement et dans plusieurs villes à travers le Canada, le 5 mai 2010

¹ Traduit de l'anglais - voir l'article : <http://www2.macleans.ca/2010/04/19/the-%E2%80%98miracle-cure%E2%80%99/>